

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

L'honorable G. A. Nantel,
Directeur de la rédaction.

SAINT-JEROME, SAMEDI 16 AOUT 1902.

R. Aimé Tison,
Secrétaire de la rédaction.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les paiements pour abonnements doivent être adressés soit à M. de Martigny, qui est autorisé à en donner quittance, soit simplement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Quant à ce qui concerne les annonces, impressions, etc., les remises doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

SAINT-JEROME, 16 AOUT 1902.

SOMMAIRE

Y a-t-il trop de politique ?
La Commission de colonisation.
Correspondance romaine.
Triage urgent.
La Brute.
Dans les limbes.
En vacance.
Faits divers.
Orphélinat de Montfort à Huberdeau.
La Grande Exposition Provinciale de St-Jean, P. Q.
Nouvelles de partout.
Feuilleton : LES JETONS MYSTÉRIEUX.

Y A-T-IL TROP DE POLITIQUE ?

Souvent nous avons entendu cette remarque : Il y a trop de politique chez nos jeunes gens surtout.

En Angleterre, pays du régime parlementaire par excellence, les organisations politiques sont en permanence, l'on s'instruit, on lit, on discute et l'on partage les lumières, les clubs sont une puissance qu'il n'est permis à aucun homme, si bien ancré soit-il, de mépriser et y voit-on que les affaires publiques même celles des particuliers en soient plus mal gérées. Au contraire, une opinion publique sage et éclairée, par la confiance qu'elle inspire et par la crainte qu'elle impose est le seul frein pour tenir en bride un parlement tout puissant, le seul moyen d'obtenir et de maintenir un gouvernement sage.

Le parlement, dit-on, là-bas peut tout faire excepté changer un homme en femme, oui mais au-dessus de cette omnipotence, il y a le peuple qui veille et s'instruit, le peuple qui juge et qui vote.

Il y a trop de politique, plutôt trop de politiciens tracassiers, mesquins qui se couvrent du manteau bleu ou rouge pour donner issue aux ambitions aux rancunes et aux passions germant d'en bas et voulant percer à toute force, mais jamais on ne s'intéressera trop à ce qui prépare la grandeur et la prospérité du pays. Le Canada avec ses belles nappes d'eau, ses pouvoirs hydrauliques sans pareil et encore en grande partie inexploités, avec ses plaines fertiles, son climat salubre, ses forêts immenses et merveilleusement riches, le Canada vaut bien la peine que l'on fasse quelque chose pour sa grandeur et sa prospérité et c'est pour atteindre ce but que chacun doit donner dans la mesure de ses forces. Pour les enthousiastes de notre Canada, de notre province, pour ceux qui ont foi dans nos ressources, il n'y a pas trop de politique.

Quant à nous, jeunes ouvriers, qui croyons que la vie, ici-bas, est autre chose qu'un moyen de se procurer la plus grande somme de jouissance possible, quelle que soit la couleur de notre drapeau, à ce moment critique de notre histoire, plus que jamais, nous devons nous intéresser à la chose publique. A moins pourtant que l'on ne voudrait s'orienter tout autrement, jongler sur les stocks, sur le coal et le steel, ne chercher qu'à s'enrichir et à s'amuser, préférant les voluptés éternelles à la mâle satisfaction du devoir accompli. Aux chefs qui ont vieilli dans la carrière, aux hommes qui ont travaillé, qui ont fait des études politiques nous devons une confiance presque aveugle dans leur direction, leur expérience ; mais c'est à nous, les jeunes qu'incombe la lutte vivante, à nous le combat et la mêlée.

Et quand une législature sans frein comme sans vergogne, gardienne de notre patrimoine national s'en va à la dérive, quand on trafique de tout comme on l'a fait à Québec depuis deux ans, la jeunesse conservatrice se croiserait les bras, ou déserrerait le terrain ? non, nous avons un beau rôle à remplir, notre chef M. Monk mérite toute notre confiance et notre dévouement et la jeune jeunesse pas plus que celle de trente ans, nous en sommes certains, ne faiblira à la tâche, ne trahira cette confiance.

AYMERILLOT.

La commission de colonisation

LA NATION a déjà élevé la voix contre le choix malencontreux des membres de cette commission. Mgr Laflamme, l'hon. juge Bourgois, nous inspirent beaucoup d'estime et de respect ; mais jamais, ni de près ni de loin, ils n'ont été mêlés à cette grande œuvre ; jamais ils n'ont aimé la colonisation que d'une manière platonique ; tandis que M. G. W. Stephens et M. Chrysostome Langelier sont les protecteurs attirés des gros marchands de bois.

Maintenant que cette commission, ainsi bâtie, vient de se mettre à l'œuvre sous la direction de son factotum, M. Chrysostome Langelier, nous sommes plus à même de la juger et d'en prévoir les résultats.

Les commissaires, malgré les protestations de toute la presse à l'exception de l'organe, plat ministériel d'Ernest Pacaud, sont résolus à ne pas se déplacer. Comment donc pourront-ils "s'enquérir du nombre et des causes des conflits entre les colons et les porteurs de licence de coupe de bois" et aviser au moyen de les prévenir "et de les faire disparaître" ?

De quelle manière, messieurs les commissaires en restant à Montréal ou à Québec, pourront-ils "s'assurer si les chemins de colonisation existants suffisent pour donner accès aux bonnes terres à culture" ? Quels moyens doivent prendre les colons pour faire connaître leurs griefs, soit contre les agents de la couronne soit contre les marchands de bois ?

Voilà autant de questions dont la solution importe essentiellement au succès de la commission.

L'avis de messieurs les commissaires dit bien : "Tout cela pourra être adressé soit au président soit au secrétaire, soit individuellement à n'importe lequel des trois commissaires ;" mais il n'y a rien de très rassurant dans ces trois alternatives. Et de fait c'est le secrétaire qui va préparer le dossier des colons. Entre M. Chrysostome Langelier tout court et monsieur Langelier secrétaire, il y a une plaisante distinction. Un lion affamé poursuivait dans le désert des brebis égarées. "Que courez-vous dit-il ? J'ai du goût pour vos personnes, c'est votre

bélement que je hais" et il les dévora. Vraiment ce n'était pas la peine d'instituer une commission spéciale pour arriver à ce beau résultat. Les bureaux de M. Guin, avec M. Langelier comme secrétaire, auraient suffi. C'est changement d'adresse et rien de plus.

"Adressez au président ou au secrétaire" disent messieurs les commissaires. Qui donc va correspondre avec ces hauts dignitaires.

Ceux qui ont déjà, cent fois, écrit au ministre : *Nous manquons de chemins, nous n'avons pas d'école, etc., etc.* et dont les lettres sont allées au panier des oubliettes.

Quant aux autres, quant à la masse des colons, ceux qui ne savent pas écrire, qui n'en ont pas le loisir, qui sont éloignés des centres et qui peuvent difficilement se déplacer, qui très souvent même manquent de ce qu'il faut pour écrire, ceux-là ne seront pas entendus. Pourtant ces héros de la civilisation qui s'enfoncent dans la forêt et coupent la première branche du lot pour bâtir leur chantier, sont en droit d'attendre du gouvernement aide et protection, sans être obligés de solliciter ou de faire antichambre. C'est un crime de leur refuser, et la commission aurait dû être en mesure de leur assurer.

La grande majorité des colons ne bénéficiera aucunement de cette commission, puisqu'elle ne sera pas même entendue. Les marchands de bois qui comptent au sein même de la commission les plus puissants protecteurs en tireront peut-être profit.

L'hon. M. Parent est trop ami de ces bons spéculateurs pour avoir voulu qu'il en soit autrement.

Constituée comme elle aurait dû l'être, cette commission, en allant sur les lieux entendre les colons, en faisant des enquêtes et se renseignant aux sources, aurait pu rendre des services appréciables ; mais telle qu'elle est, elle nous coûtera les yeux de la tête et n'avancera personne si ce n'est le marchand de bois. Elle fournira, il est vrai, et c'est là le but visé, le prétexte à M. Parent de dire qu'il a tout fait pour notre grande œuvre nationale, tout en ne troublant pas bien entendu ses amis les capitalistes monopoleurs de la forêt.

Il y a dans ce jeu indigne, de quoi tuer une administration plus solide que celle de M. Parent.

CORRESPONDANCE ROMAINE

(De L'Univers)

Entretien avec Mgr O'Gormann

Rome, 27 juin.

Un évêque américain. — La "force d'expansion" du catholicisme en Amérique. — L'Eglise et l'Etat aux Etats-Unis. — La vie publique de l'Eglise. — La puissance sociale de l'Eglise. — Sympathie mutuelle du clergé catholique et du peuple américain. — Les "ambassadeurs du Christ" au sein de la démocratie américaine.

NOTE DE LA DIRECTION. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'entretien de Mgr O'Gormann parlant de la situation des catholiques aux Etats-Unis. Ils y trouveront la confirmation des bonnes dispositions entretenues par la république américaine envers notre religion. Quel contraste avec le sort fait aux catholiques dans la république française aux 37/38 catholiques mais livrés à une bande de franc-maçons qui ont juré d'écraser l'Infâme dût périr la patrie elle-même.

Les lecteurs de l'Univers se rappellent l'intéressante conversation de Mgr O'Gormann sur la situation politico-religieuse des Philippines. Ils n'ont pas oublié le pronostic formulé dans la correspondance romaine qui relatait cet entretien : la presse antipontificale, y était-il dit, ne manquera pas de s'agiter autour des négociations que M. Talt engage avec le Vatican. La prévision était juste : plus s'approche le terme probable des pourparlers, et plus se multiplient les informations tendancieuses et les interviews supposées.

Il est facile de voir le but réel que poursuit ce journalisme bourdonnant et empressé. Si l'on pouvait créer quelque malentendu entre le Vatican et la grande République américaine !... Mais passons, sans leur accorder une attention excessive, à côté de ces novellistes malintentionnés.

D'ailleurs, si je suis allé voir Mgr O'Gormann, ce n'a point été pour lui poser des questions indiscrètes. Respectant le secret des négociations en cours, je lui ai demandé quelques éclaircissements sur la florissante condition du catholicisme, aux Etats-Unis. Cette question, toujours actuelle, comme tout ce qui intéresse l'expansion de l'Eglise, l'est à un titre spécial depuis la remarquable lettre que Sa Sainteté Léon XIII adressait, en avril dernier, à S. Em. le cardinal Gibbons. Au reste, j'étais sûr d'obtenir là-dessus, de l'évêque de Sioux-Falls, d'instructives explications : Mgr O'Gormann répond, en effet, à l'idée que nous nous faisons de l'évêque américain : très réservé, presque renfermé dans son calme et son flegme anglo-saxon, il devient communicatif quand il s'agit des intérêts de l'Eglise et de l'apostolat catholique dans sa chère "Union". De tels sujets font jaillir des étincelles de la noble passion qui embrase ces âmes profondes, si "pratiques" et si sincères. Le regard brille ; la courtoisie, toujours parfaite, devient souriante et expansive : les qualités spéciales de la race se transfigurent, et l'apôtre apparaît, armé de l'es-

prit d'entreprise de l'Américain, mais rayonnant de la charité universelle du prêtre catholique.

— Permettez-moi, Monseigneur, de vous interroger sur deux points : comment s'explique la "force d'expansion" du catholicisme, en Amérique ? Quelle est la forme des missions faites auprès des non-catholiques, et quel est leur succès ? Dans sa lettre à S. Em. le cardinal Gibbons, Sa Sainteté Léon XIII constate, avec consolation, la florissante et féconde jeunesse des Eglises d'Amérique ; et il loue sans restriction cette création d'un apostolat dont l'objectif direct est d'éclairer et de convertir les protestants. Or, ces deux sujets, d'une portée d'ailleurs différente, frappent l'intelligence par une certaine singularité. C'est dans un régime de séparation entre l'Eglise et l'Etat que l'Eglise catholique voit croître chez vous son influence et grossir le nombre de ses fidèles : quel est donc le fait réel, le fait social, que couvre et qu'exprime chez vous ce vocable, "séparation de l'Eglise et de l'Etat" ? Et, quant aux missions chez les non-catholiques, je ne vois dans nos pays catholiques aucune institution ecclésiastique qui y ressemble : elles répondent sans doute, dans vos Etats-Unis, à une situation religieuse fort particulière, et il serait téméraire de la vouloir reproduire, telle qu'elle, en n'importe quel autre pays. Pourtant, par un phénomène qui s'universalise, les pays qui, hier encore, étaient entièrement catholiques, voient se former de fortes minorités je ne dis pas seulement de non-catholiques, mais de non-croyant. Le noyau infidèle grossit à côté du groupe fidèle, et, tandis qu'autrefois les pays où suffisait le ministère pastoral étaient très distincts—très distants même—des contrées où pénétrait le ministère de conquête, aujourd'hui il est permis de se demander si, partout, sur le pourtour de la paroisse affective, le curé ne doit pas, ou devenir missionnaire, ou de faire appel au missionnaire. La forme qu'ont revêtue les missions aux non-catholiques, les résultats qu'elles obtiennent peuvent-ils suggérer, à ce point de vue, des idées qui soient réalisables ailleurs qu'en Amérique ?

— Pour répondre d'abord à votre première question, me déclara Mgr O'Gormann, je vous prierai de vous reporter aux paroles si nettes que Sa Sainteté Léon XII adresse sur ce sujet, à S. Em. cardinal Gibbons : " Sans doute, vous ne jouissez d'aucune faveur spéciale de par la loi de votre pays ; mais, en revanche, vos législateurs sont certainement dignes de louanges pour ce qu'ils ne posent aucun acte capable de restreindre votre juste liberté." Cette liberté est en effet très réelle, très complète, très étendue. La distinction est très marquée sans doute entre tout l'ordre administratif et politique d'une part et la vie catholique de l'autre. Mais à raison de la sincérité de notre régime de liberté, cette vie catholique n'est pas une vie clandestine ; l'Eglise élargit sans cesse, chez nous, sa vie publique dans la mesure même des conversions qu'elle obtient ; les évêques sont partout les premiers des citoyens. . . Or, chez nous, le "citoyen"

n'est pas une abstraction, il influe effectivement sur la marche des affaires ; voyez donc du même coup, et l'influence réelle qui nous, est assurée, et l'exacte signification pratique de ce "principe" de notre constitution : la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Vraiment, si je devais comparer les rapports de l'Eglise et de l'Etat chez nous à la situation que certains Etats font à l'Eglise, en dépit de leurs concordats, je dirais que l'entente cordiale de notre clergé avec nos hommes d'Etat constitue pratiquement une sorte d'union de l'Eglise et de l'Etat, plus avantageuse *in concreto* que certaines sujétions officielles. Il y a des nations catholiques où l'union de l'Eglise et de l'Etat est, en fait, et dans une large mesure, l'oppression de l'Eglise par l'Etat. En Amérique, les administrations de l'Eglise et de l'Etat sont complètement séparées, c'est vrai ; mais je le répète, une large entente existe cependant entre l'Eglise et l'Etat : oui, une large entente ! car l'Eglise et l'Etat poursuivent très librement leurs buts respectifs, avec la sincère volonté d'éviter tout conflit.

— En vous entendant, Monseigneur, et en songeant à cette forte participation du clergé américain à toute la vie sociale et à toute la vie publique des Etats-Unis, je songeais à cette idée fondamentale de l'encyclique sur la constitution chrétienne des Etats : à savoir que l'Eglise est l'âme de la société civile. . . Bien que les catholiques soient la minorité aux Etats-Unis, il me semble que leur action, et, sans doute, leur esprit pénètrent progressivement dans toute la complexité des organismes sociaux. Et je ne pouvais m'empêcher de songer, avec une certaine amertume, à la profonde hypocrisie de nos gouvernants, à nous Français, qui maintiennent encore l'union officielle de l'Eglise et de l'Etat, pour expulser plus aisément l'Eglise de toute la vie publique et pour refouler plus ou moins brutalement le clergé dans la sacristie.

— Si vous voulez mettre en un relief plus saisissant cette radicale différence entre les deux situations que vous venez de confronter, examinez la constitution récente de la haute cour d'arbitrage aux Etats-Unis. Dans une nation d'une très puissante activité économique comme la nôtre, vous devinez aisément qu'elle force sociale représente cette haute cour d'arbitrage, constituée par de initiatives, plus efficaces, dans leur spontanéité, que n'importe qu'elle mesure légale. Ce sont les dirigeants de Trades Unions, ceux des Sociétés industrielles qui l'ont créée, appelant à faire partie de ce haut tribunal un certain nombre d'autorités sociales. Or vous trouverez, au premier rang de ces personnages considérés dans toute l'Amérique, un évêque catholique, Mgr Ireland. Songez, je vous prie, à cette complexité de la société contemporaine à laquelle vous faisiez allusion tout à l'heure ; réfléchissez que les pouvoirs publics—d'ailleurs parfaitement bienveillants pour l'Eglise—ne sont qu'une des puissances sociales effectives ; considérez qu'une institution comme cette haute cour d'arbitrage résume toute l'influence économique sociale, au sein de notre "Union", et concluez-en que l'Eglise catholique

possède, aux Etats-Unis, une haute et précieuse position morale.

"Il va sans dire, d'ailleurs, que le clergé américain s'applique à garder cette sympathie nationale, dont il est fier. C'est un lieu commun que de répéter ici avec quel souci il pratique toujours un loyalisme irréprochable. Mais, puisque vous comparez, il y a un instant, l'union de l'Eglise et de l'Etat, telle qu'elle est appliquée chez vous à celle qui existe chez nous, laissez-moi vous dire que l'apostolat social de votre clergé est encore le moyen le plus efficace de faire rentrer l'Eglise dans la société française.

"Quant à la deuxième question que vous m'avez posée, sur les missions aux non-catholiques, vous voyez tout de suite à quel point les favorise cette légitime popularité de notre clergé. Nos missionnaires ne dissimulent point leur ambition

TÉL. : MAIN 2485.

J. A. Beaulieu

AVOCAT

710 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

S'agit toutes les cours du district de Terrebonne.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, Lowell, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis. Des trains express quittent Montréal aux heures et jours ci-après pour Toronto et l'ouest.

	Quotidien	Quotidien	Daily ex Sur
Quitte Montréal	9.00 a. m.	10.30 p. m.	8.00 p. m.
Arr. Toronto	4.40 p. m.	7.15 a. m.	6.50 a. m.
Arr. Hamilton	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Ch. Niagara	7.15 p. m.	10.10 a. m.	10.10 a. m.
Arr. Buffalo	8.20 p. m.	11.53 a. m.	11.53 a. m.
Arr. London	7.45 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Détroit	9.30 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
Arr. Chicago	7.20 a. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains font la communication sans retard à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'Ouest américain, y compris les Etats de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Des Dortoirs de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs avant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retenir votre place dans les chars-dortoirs, adressez-vous à

J. M. DORION, Agent G. T. R.

Lachute ou St-Philippe.

Dr E. N. FOURNIER
Saint-Jérôme.

La CRISSE d'ECONOMIE

DES CANTONS DU NORD

St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émis sur toutes les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT.

18-7-01-1A.

DONAT GODON

MAGASIN GENERAL

STE-AGATHE-DES-MONTS

Marchandises sèches et Epiceries. Assortiment d'INDIENNES, d'ETOFES A ROBES de tous prix et de tous genres.

SUCRES, CASSONADES de toutes les qualités. Nos prix ne craignent aucune concurrence.

Escompte pour du Comptant
5-9-01-1A

de gagner au catholicisme le peuple américain, mais cette ambition ne heurte et n'épouvante personne. Il fallait vous rendre compte de cette "ambiance" morale, avant d'entrer dans l'étude précise et détaillée de l'admirable travail de ces ouvriers apostoliques. Vous ne serez pas étonné de leur allure hardie et entreprenante, telle que vous la révéleront le compte rendu de leur premier congrès tenu à Winchester, les récits de leur revue *The missionary*, et leurs brochures de propagande. Ainsi pourrez-vous saisir l'intime et profonde relation qui rattache l'œuvre spécial des "missions aux non-catholiques" et l'attitude générale du clergé américain ; "ambassadeurs du Christ" au sein de notre peuple, nous avons pris pour principe directeur ce mot de saint Paul : *omnia fit omnibus*, nous nous sommes identifiés à ce peuple, à ses goûts, à son humeur, pour lui faire aimer notre ambassade et l'amener au Christ sauveur par la voie que le Christ a tracée lui-même : par l'Eglise catholique."

G. V.

EN TOUT AGE

Les hommes et les femmes de tout âge, qui sont faibles et épuisés, retrouveront dans les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD la force et la vigueur. *Echantillon envoyé sur réception de 2c.* Adressez LA CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

TRIAGE URGENT

Quoique M. Brunetière ait dit : "ce sont les idées qui mènent le monde" ; rien n'est aussi convaincant que la brutalité d'un fait.

La législature de Québec a bien pu profiter d'un moment de passion, le peuple entraîné par le nom de Laurier, a bien pu élire des députés sans préparation, sans entraînement politique, sans qualification aucune ; mais les faits ont montré combien les dernières élections provinciales ont été désastreuses. Les deux dernières sessions, ont amplement prouvé que M. Parent, quoiqu'il puisse être homme d'affaire, est incapable de répondre aux exigences du poste de premier-ministre ; de comprendre, avec son esprit borgne, les besoins et les ressources de notre province ; de contrôler sa majorité sans frein ; de donner de la besogne à la chambre, qui au lieu de se disputer devrait travailler à l'avancement de l'éducation de l'agriculture et de la colonisation. Aussi il doit disparaître et le plus tôt sera le mieux.

Les taches qui souillent nos statuts : loi inique, le bill de la Montréal Heat, Light and Power Company, l'incident du bill de la Rue Notre-Dame établissent clairement qu'un trop grand nombre de députés manquent de tout sens moral.

On ne connaît pas encore, au juste, ce qu'est le Trust de la Montréal Heat, Light & Power Co. mais quand cette pieuvre aura jeté ses tentacules sur les

municipalités environnant Montréal, l'on verra combien il est dangereux de faire députés ces politiciens sans vergogne.

Que penser, par exemple, d'un Prévoist J. B. B. qui ne s'est servi de son mandat que pour satisfaire ses ambitions d'esprit mesquin, que pour tourmenter les conservateurs de son comté ; d'un Bergevin Achille ignorant autant que possible et dont l'insuffiance n'a d'égalie que la suffisance ?

Dut le parti libéral rester au pouvoir et à Québec et à Ottawa, tous ces boursicotiers, tous ces fantoches doivent disparaître pour que notre législature redevienne ce qu'elle a été et ce qu'elle doit être : La gardienne de notre patrimoine national.

Ce triage est urgent.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les bêtes de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

LA BRUTE

De l'Univers

Ni talent, ni même esprit ; ni vertu, ni même honneur : la brute est impuissante à concevoir une pensée généreuse, à réaliser une grande œuvre, à créer un travail utile, à produire un effort patient et fécond.

Mais la brute a des poings, des poings formidables ; et elle en use. Elle frappe ou plutôt,—pour employer son expression,—elle cogne, à tour de bras, à coups redoublés, à l'aveugle. Elle casse, elle brise, elle démolit, elle met en pièces. Il lui importe fort peu de détruire une œuvre d'art ou de blesser un être vivant. Pourvu que ses poings gesticulent et montrent leur force, elle est satisfaite ; elle n'a souci ni des ruines qu'elle entasse, ni des gémissements qu'elle arrache.

Je me trompe : elle n'est pas sans regarder, ni sans choisir les objets qu'elle atteint. Elle montre au contraire une certaine préférence à défigurer ce qui est beau, à faire pleurer ce qui est bon, à salir ce qui est noble, à renverser ce qui est grand.

Car la brute a de l'orgueil ; elle est fière de ses poings des ses coups, de sa puissance ; elle est fière d'être brute. Elle veut qu'on la remarque ; elle veut occuper l'attention publique ; elle veut léguer un nom à l'histoire.

Elle ne peut pas obtenir l'estime elle veut exciter le mépris ; elle ne peut pas gagner l'amour, elle veut provoquer la haine ; elle ne peut pas entraîner l'admiration des foules, elle veut les soulever d'horreur.

De l'horreur, de la haine et du mépris, elle se fait une auréole. Dans son obscur cerveau de brute, elle met sa gloire à grandir, à étendre à exaspérer ce triple sentiment contre elle. Et c'est pourquoi tout ce que son esprit contient d'intelligence, elle l'emploie sans relâche à découvrir une vertu qu'elle n'ait pas encore souflétée, une innocence qu'elle n'ait pas encore fait souffrir, un monument de génie qu'elle n'ait pas encore abattu.

C'est ainsi que la brute espère conquérir l'immortalité.

Cependant, la brute est lâche. Elle ne se livre à ses orgies de coups de poings, elle ne s'abandonne à sa fureur de destruction que quand elle est sûre ou du moins, se croit sûre de l'impunité.

Malgré sa passion de démolir, elle aurait encore assez de prudence et de sang-froid pour mettre un frein à ses emportements, si elle craignait d'être empoignée par les gendarmes et châtiée par les tribunaux.

Mais, quand la brute est convaincue que la police et les magistrats, loin de réprimer ses violences, y prêteront main forte, elle ne connaît plus de bornes à son audace. Elle déploie le plus merveilleux courage et la plus surprenante hardiesse à se précipiter, bouche écumante et poings tendus, sur les petits sur les désarmés, sur les faibles.

Car la brute, étant lâche, aime à frapper surtout les doux, le calmes et les innocents, ceux qui n'ont rien pour se défendre ou qu'un amour excessif—et coupable parfois—de la paix quand même, engage à se taire et à se résigner.

Telle est la brute.

On a reconnu le portrait de M. Combes.

Ecoutez M. Combes à la tribune ! Il ne prononce pas une phrase éloquent ; il n'émet pas une idée neuve, il n'exprime pas un sentiment élevé, il ne présente pas une réforme sérieuse.

On ne sent chez lui, ni passer le souffle de l'intelligence, ni vibrer la délicatesse du cœur.

C'est la médiocrité, rancie de haine et bouffie d'orgueil.

Ne pouvant laisser, de son passage au pouvoir, un souvenir à la postérité, ni par l'éclat de sa parole, ni par la hauteur de ses vues ni par sa brutalité.

Impuissant à toute autre besogne, il veut démontrer qu'il est fort, en détruisant ce qui est beau.

La majorité parlementaire est prête à le soutenir ; elle est résolue à briser toutes les résistances ; il a donc tout loisir de s'abandonner sans crainte et sans péril à sa frénésie de violence et de destruction. Ne courant aucun risque, il peut être brave.

Aussi le ministre, assuré—du moins il le croit—de la plus complète impunité, se livre-t-il avec passion, avec délire, à toutes ses fureurs. Il ne s'est jamais senti à pareille fête. Il frappe, il broie, il déchire, il piétine à perdre haleine. Il fait pleurer la vertu, Il renverse la justice, il viole impudemment le droit.

Enfin, comme tout bien, toute beauté, toute grandeur sont résumés en Dieu, M. Combes attaque et veut démolir Dieu lui-même.

Il le poursuit dans l'enseignement ; il le pourchasse au fond des cloîtres. Il viendra, s'il en a le temps, le traquer dans nos églises elles-mêmes et le forcer jusqu'au dernier recoin de nos demeures.

Son rêve est d'anéantir Dieu sur toute la surface du pays dont les circonstances et nos péchés l'ont rendu maître.

Si la France a mérité ce châtement, Dieu permettra qu'il y arrive. . .

. . . Mais il est un lieu, rênégat, dont

tu ne parviendras jamais à chasser Dieu : c'est de ta propre conscience et de ton souvenir !

FRANÇOIS VEUILLOT.

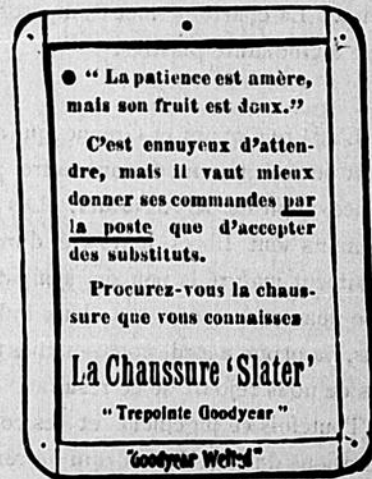
Dans les limbes

La gloire terrestre comme la gloire céleste, elle aussi, a ses limbes. C'est dans ce lieu silencieux et triste que serait destiné à errer ce glorieux brouillon qu'est le Dr Henri Prévost.

Les élections de février sont loin encore et déjà l'on fait le compte des conseillers sortant. Plusieurs des plus puissants supports du Dr Henri affirment : qu'il ne sera pas réélu. Si tel est le cas, son nom ne passera pas aux âges futurs ; malgré ses succès administratifs et oratoires, son œuvre de dictateur demeurerait inachevée. Génie surpris et glacé dans son germe, qui mesurera la puissance de ses élans si soudainement arrêtés ?

C'EST LE MOYEN

Il faut soigner la grippe et la bronchite avec le BAUME RHUMAL. C'est le seul moyen de s'en débarrasser.—99.



J. D. GUAY, ST-JEROME SEUL AGENT LOCAL

TÉLÉPHONE No. 55

J. E. PARENT

Notaire, Commissaire, Etc., ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA NEW-YORK LIFE, LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

La Librairie St-Jérôme

EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ ST-JÉRÔME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Ecoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire placé aux achats d'automne.

Grands et petits Miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaînes et Joux de Mariage et autres Bijoux de valeur.

Faits divers

Le Carrousel tourne toujours, recevant des centaines de piastres. Ces gens qui viennent ici, faire concurrence au petit commerce local, ne devraient pas recevoir de faveurs de la Corporation de notre ville. Eux surtout les gens à carrousel, qui logent dans leur tente et ne laisseront peut-être pas cinq dollars à St-Jérôme. Si ce genre d'amusements plaît à une partie de notre population, nous n'avons rien à y voir, nous en sommes même enchantés; mais nous voulons que ces oiseaux de passage ne s'enrichissent pas à même la population de St-Jérôme, sans payer la somme la plus rondelette possible au trésor municipal.

Il paraît que ces gens à Carrousel ne paient que \$4.00 par semaine à la Corporation comme taxe. C'est insuffisant en égard à ce qu'ils retirent de leurs "petits chevaux". Si le Dr Henri voulait porter son œil vigilant de ce côté, nous en serions fort heureux. La charte permet d'imposer de une à cinquante piastres.

L'affaire Gaynor et Greene, qui a eu tant de retentissement dans notre province, vient de se terminer. Les prisonniers sont libres leur vie durant, vraiment malgré le peu de sympathie que nous avons pour ces deux individus, de prime abord, nous sommes tentés de nous réjouir de ce résultat.

Toutefois ce jugement et les considérations du juge Caron qui l'a rendu ne sont pas sans nous inquiéter quelque peu. Nous ne sommes pas grand clerc en droit international; mais, il nous semble, qu'un traité d'extradition surtout entre deux nations amies, pour la bonne entente et la bonne administration de la justice, ne doit pas s'interpréter aussi strictement.

Ces deux hommes sont accusés par le gouvernement de leur pays, d'avoir fraudé le trésor public; les inculpés s'enfuient dans notre bonne ville de Québec, le gouvernement américain les recherche, demande leur extradition, les procédures se multiplient ou met en branle toutes sortes d'influence, les avocats les plus retors s'escriment pendant longtemps, on joue à la l'habeas corpus, et à la fin, grâce à toutes ces subtilités légales, messieurs Gaynor et Greene sont déclarés intangibles. Ils peuvent maintenant habiter le Château Frontenac, cet asile tutélaire du bon vieux Québec, et se féliciter d'avoir trouvé de si féconds défenseurs.

Si maintenant les Etats-Unis, usent de représailles, les criminels du Canada comme des Etats-Unis n'auront qu'à passer "les lignes", et qu'à chercher des avocats assez habiles pour trouver dans la procédure des "i" non pointés.

La persistance que l'on a mise à arracher des mains du juge Andrews cette affaire qui avait pris naissance devant lui, pour transférer le dossier au juge Caron; les influences qui ont manœuvré dans toute cette affaire, tout cela nous laisse fort perplexes; mais laissons passer le droit strict et la justice du roi.

La Commission de Colonisation, instituée par le gouvernement Parent pour gagner du temps a cru bon de siéger à huis-clos pendant deux séances. Messieurs les commissaires n'ignoraient pourtant pas que le huis-clos surtout dans les pays de droit parlementaire déplait souverainement au peuple.

Le dernier numéro de *l'Avenir du Nord* pour n'être pas très riche, était convenable. Pas un mot d'injure à l'adresse de qui que ce soit, pas même une note sur la loi des associations en France. Nous sommes portés à attribuer ce changement de ton dans la gamme de M. Jules Edouard Prévost à l'influence salutaire du Rév. Père Prévost. Nous félicitons *l'Avenir* à ce propos et souhaitons que ce sage modération reste longtemps dans nos murs.

Notre député, M. Prévost François Jean Berckmans, est parti en tournée pour le Nord du comté, avec deux médailles d'or dans ses poches. C'est une croisade en faveur de l'industrie laitière. A son côté droit marche le Dr W. Grignon, à sa gauche M. Damien Leclair. Que va-t-il dire devant ces deux experts dans l'industrie; que va-t-il révéler aux cultivateurs sur le beurre et le fromage?? Bah! il s'en tirera bien, il est bien moins occupé de l'industrie laitière, de la bonne crème et du bon lait, que de sa prochaine élection, des bons voteurs et des bons cabaleurs.

N.-B. On nous apprend que dans un certain bureau de poste d'une paroisse du Nord, que nous ne nommerons pas pour l'instant, il se tient chaque soir un petit *caucus* de politiciens de campagne, jeunes et vieux, et que non seulement ces messieurs se permettent d'insignifiantes plaisanteries, mais ils vont même jusqu'à l'insulte à nos amis. Ils ont l'air de se dire: "C'est à nous ce petit bureau de poste là, et ce n'est que par faveur que nous vous permettons d'y entrer." Si ce stratagème continue, nous attirerons plus spécialement l'attention du ministère des postes, car la chose dure déjà depuis trop longtemps.

Les intéressés peuvent se le tenir pour dit.

CONSEQUENCES FATALES

Un simple refroidissement peut avoir les plus tristes conséquences, si l'on n'a pas recours au BAUME RHUMAL pour combattre ses effets.—98.

En vacances!

Lorsque sur les bancs du collège, pendant les longues heures de classe, nous songeons aux plaisirs qui nous attendent après dix longs mois d'étude, nous craignons souvent que les vacances soient trop courtes, ou bien, que les jouissances que nous désirons ne soient gâtées par quelques fâcheux contretemps.

Toutefois, l'auteur de ces quelques lignes était bien celui qui se promettait une infinité de délassements pendant ces deux mois qui font la terreur des mères! La ville de Montréal n'a jamais fait ses délices, si bien qu'en la quittant il était loin d'être triste, pourquoi l'aurait-il été, si ce n'est en pensant au retour. Il s'en éloigna donc, aussitôt les vacances annoncées, avec un mince bagage de science car pendant l'année la distraction lui avait joué de vilains tours.

Maintenant, où diriger mes pas, j'étais dans une fâcheuse position, lorsqu'une "voix intérieure",—il me semble l'avoir reconnue une fois parvenu à destination—me dit tout bas de prendre la route des Laurentides.

Ah! les Laurentides! j'en avais si souvent entendu parler que je ne me fis pas prier; la valise faite à la hâte, je dirigeai ma course aventureuse vers le joli village de St-Barthélemy, situé tout près des montagnes. On m'avait conseillé de faire le voyage par voie ferrée, mais comme je suis un peu curieux et que cette manière d'être transporté se fait avec trop de vitesse, je pris le bateau.

Je ne m'en suis jamais repenti, et maintenant j'adore la navigation, car c'est le vrai moyen de mettre en pratique ce qu'un collégien se propose tant d'accomplir, aussitôt qu'on lui a rendu sa liberté, enfin, pour dire le mot, c'est la manière la plus commode et la plus rapide de faire des "connaissances"; monté seul, sans amis, après huit heures de voyage, je débarquai non sans avoir serré la main et d'avoir fait bien des promesses à nombre "d'amies".

Les débuts n'étaient pas mauvais, mais ce n'était pas tout; je m'étais décidé à m'amuser ferme, et certes, les occasions n'ont pas fait défaut, si bien que dès les premiers jours, j'étais certain du lieu de mon séjour pour les vacances prochaines.

Déposé sur la terre ferme, je me remis en une journée, de mes fatigues et préparai de suite mes moyens pour arriver à quelque chose de bien. C'était le dimanche matin, debout trop tard pour assister à une messe basse, je dus donc pour satisfaire aux préceptes aller à la grand'messe, tout décidé d'avance à dormir un peu pendant le sermon—c'est mon habitude, paraît-il, et je me fais un point d'honneur de ne point déroger aux traditions.

Mais j'étais arrivé à St-Barthélemy sous une bonne étoile et j'étais protégé sans doute par quelque divinité; toujours est-il, que la messe me parut extrêmement courte; placé dans une très bonne position; je commençai à passer en revue tous les jolis minois, qui de leur côté me regardaient avec un air de pitié et

CARTES D'AFFAIRES

PHARMACIE
DR EUGENE FOURNIER
Drogues, Billets de chemins de fer,
Bureau d'express et de Téléphone.
Voir annonce sur une autre page.

BANQUES
BANQUE D'HOCHELAGA
Succursale à St-Jérôme.
Voir annonce sur une autre page.

LA CAISSE D'ECONOMIE DES
CANTONS DU NORD
Voir annonce sur une autre page.

ASSURANCES
JOS. CORBEIL
Voir annonce dans une autre page.
ALFRED A. LAVIOLETTE
Voir annonce dans une autre page.

LIBRAIRIE
J. E. PARENT, N. P.
Agent d'immeubles, Librairie
Voir annonce dans une autre page.

ENTREPRENEURS
MONETTE & VÉZINA
Entrepreneurs-Constructeurs
Voir annonce dans une autre page.

Ferronneries
S. G. LAVIOLETTE
Voir annonce dans une autre page.

Nouveautés
J. D. GUAY
Gros et Détail
Voir annonce dans une autre page.

A. E. BEAUCHAMP
Commis chez J. D. Guay. Sec.-trésorier de la Société des Artisans Canadiens-français, Cour No 27.

NAPOLEON COLLETTE
Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme
R. CASTONGUAY
Voir annonce dans une autre page.

Chaussures
ARTHUR BELANGER
Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme

Épicerie
PIERRE SIMARD
GROS ET DÉTAIL
Voir annonce dans une autre page.

J. A. TRAVERSY
Teneur de livres et sténographe à la Maison P. Simard.
ZOTIQUE ALLAIRE
Voyageur pour la Maison Pierre Simard.

ZÉNON ALLAIRE
Commis à la Maison Pierre Simard.

WILFRID GASCON
Commis à la Maison Pierre Simard.

FRÉDÉRIC BÉLANGER
Expéditeur à la Maison P. Simard.

CHS. ELIE LAFLAMME
GROS ET DÉTAIL
Voir annonce dans une autre page.

ALBERT BEAUDRY
Comptable chez Chs. Elie Laflamme, rue Labelle.

D. ALPHÉE LABELLE
Expéditeur chez Chs. Elie Laflamme, rue Labelle.

Avocats
W. B. NANTEL, C. R.
AVOCAT
ST-JEROME, Co. TERREBONNE

semblaient dire: "Ce nouveau débarqué, c'est quelque collégien de Montréal, il a l'air trop gêné!" En effet je n'étais pas très à mon aise devant cette inspection, cependant j'avais un pressentiment que les choses tourneraient à mon profit.

Il y a un préjugé qui court et pas du tout en notre faveur préjugé sans doute inventé par quelque gentille demoiselle, cet âge est sans pitié... parfois—; enfin, l'on nous trouve un peu gauches, et même trop gauches quand nous faisons notre apparition après dix mois de cloîture; je ne sais pas si on le serait à moins!

Mais revenons à la messe que j'ai entendue avec si peu de piété. Pendant le sermon, je ne dormis pas du tout, et la cause en fut à monsieur le curé; vous vous étonnez, vous tous braves gens auxquels je ne suis pas inconnu. Eh bien! oui! c'est vrai! Le brave curé a commencé par faire la leçon aux demoiselles en leur défendant d'aller aux excursions champêtres.

Tout d'abord, je trouvai cruelle la remarque; priver ainsi la jeunesse d'un amusement si innocent. Mais peu à peu mes idées changèrent sur le sujet et je reconnus la justesse de cet avertissement, que peut être, je ne mettrai point en pratique.

Et voilà la raison pour laquelle j'écoutai le sermon pendant tout le temps qu'il dura, quinze minutes.—Ah! j'ai remporté sur moi une grande victoire... bien involontaire!

Mais il ne faut pas que je parle seulement de ma personne; je vais essayer de donner un aperçu sur le caractère des citoyens et citoyennes de l'endroit où je suis. St-Barthélemy est un village essentiellement canadiens-français et catholique; l'église est une des plus belles de la province et les réparations que l'on y a fait subir dernièrement méritent d'être mentionnées, en un mot les paroissiens peuvent être fiers de leur temple.

Le cultivateur y a conservé le caractère de l'ancien habitant canadien; bon, hospitalier, envers tous ceux qui l'approchent; enfin, tout le monde est sociable et l'étranger qui vient dans ces parages est certain d'être bien reçu. Avis donc à la jeunesse de Montréal, qui ne sait pas où passer ses vacances!

Je ne saurais terminer cependant sans dire un mot sur la jeune demoiselle; ah! que vais-je dire? Il y a des jeunes filles en abondance! si bien qu'à première vue tout est étonné de voir si nombreuses celles à qui nous pensons si souvent pendant nos récréations et même parfois pendant le sacré des études!

Leur toilette est superbe, et le coup d'œil, lorsqu'elles défilent après la messe le dimanche, est magnifique. Pour le nombre, St-Barthélemy peut faire opposition à St-Jérôme, et cependant à St-Barthélemy l'on ne se plaint point et l'on attend avec patience. Grande vertu que la patience! espérons qu'elle recevra sa récompense.

Le caractère de la demoiselles est des meilleurs—hum! j'en ai fait l'expérience—bonne, gracieuse, très sociable, pas moqueuse du tout, douée d'une bonne instruction, enfin, possédant toutes les

qualités que l'on peut désirer. N'est-ce pas engageant?

Cependant il ne faut pas que j'en dise trop sur le joli sujet, car peut-être l'année prochaine une troupe de collégiens encouragés par mes quelques lignes, viendrait s'abattre sur le tangible village, ce qui ne ferait du tout l'affaire des mœurs. Que voulez-vous, il faut être prudent.

Pour tout dire, je ne regrette point d'avoir écouté la "voix intérieure"; et si le temps me le permettait, mon séjour serait encore bien plus long; heureusement peut-être pour tout le monde de la paroisse, je vais dans peu de temps quitter ces beaux parages, où la vie est si douce, où l'on s'amuse si bien.

Content de mon sort, ayant à fond étudié le caractère de tous, jeunes et vieux, j'ai trouvé beau, tout aimable, tout charmant, si bien que mon seul désir est de revenir souvent dans ce lieu de délices où j'ai maintenant, si je puis en juger, plusieurs amis et surtout, oh! oui surtout! un grand nombre "d'amies".

LÉON S.

St-Barthélemy, août 1902.

CONSEIL No 1

Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD sont indispensables chez les hommes faibles, les femmes pâles, les enfants en langueur. *Echantillon envoyé sur réception de 2c.* Adressez LA CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Orphelinat de Montfort a Huberdeau, P. Q.

Voici quelques détails que le Rév. P. Gapihan est venu nous donner mardi dernier, au sujet de la séance récréative qu'il organise pour dimanche prochain 17 août. Grâce aux démarches par lui faites auprès du C. P. R. le prix du passage ne sera de St-Jérôme à Huberdeau (Arundel) que de une piastre; et le billet sera valable pour le retour jusqu'au lundi matin. Enfants 50 cts.

Départ de St-Jérôme 10.35 hrs a. m.

Départ de Huberdeau 5 hrs. p. m.

Arrêt facultatif à Montfort.

Depuis quelques jours les tickets sont en vente à la Station de St-Jérôme et chez M. F. X. St-Michel. Nous rappelons à nos concitoyens qu'un char spécial est mis à leur disposition par le C. P. R. entre St-Jérôme et Arundel. C'est par conséquent une excellente occasion pour eux de visiter le bel orphelinat de Montfort et sa belle succursale de Huberdeau.

C'est dans ce dernier établissement que les orphelins donneront une séance dramatique et musicale à deux heures de l'après-midi. La partie musicale sera exécutée par la jeune mais habile Bande Montfort d'Ottawa.

Bref ce sera un régal.

All aboard!

INFLUENCES PERNICIEUSES

Les influences du chaud et du froid sont souvent pernicieuses. On les combat avec le BAUME RHUMAL.—97.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé \$1,000,000. Fonds de Réserve \$950,000. Bureau principal: Montréal.

Directeurs:

MM. F. X. ST-CHARLES Président
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.

Bureaux de Quartiers:

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest
Rue Ste-Catherine Centre
Rue Ste-Catherine Est

Succursales:

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal), St-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg, (Man.)

Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST
Asst. Gérant: C. A. GIROUX
Inspecteur: O. E. DORAIS

Une succursale de cette banque est en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

J. C. GAGNE, Gérant.

J. V. LEONARD
AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

Louis Labelle

—HUISSIER, COLLECTEUR, ETC.—

ST-JEROME

M. JOS. CORBEIL
AGENT D'ASSURANCE

ST-JEROME, P. Q.

Coin des rues Labelle et Ste-Marie

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.

18-7-01-1A

TELEPHONE No. 43.— RUE LABELLE —BOITE DE POSTE No. 91.



J. D. GUAY
IMPORTATEUR

Marchandises sèches, Chapeaux
Chaussures, Fourrures, etc.

St-Jérôme

Agent de la BOSTON RUBBER CO. pour les Cantons du Nord, etc.

Grande Vente à Réduction GRAND Choix de Chapeaux
Pour le mois de Juillet... pour Dames, pour être vendus au Prix Coûtant, car il faut que tout soit vendu durant ce mois. Un lot de HARDES FAITES vendues au prix du gros. Un job de TWEEDS, 69 pièces, achetés directement de la manufacture à un prix spécial.

Venez nous voir. Avis à nos amis du Nord.

Maison P. Simard
EPICERIES, VINS ET LIQUEURS
GROS ET DETAIL

LE GRAND SUCCES obtenu par cette Maison d'Affaires depuis un an, date depuis laquelle elle s'est occupée activement du COMMERCE DE GROS, l'oblige d'agrandir son local en prenant tout le bloc. Un département spécial pour le commerce de gros sera installé sous peu dans la partie autrefois occupée par M. R. Castonguay.

Les importations de printemps seront très considérables en fait de liqueurs de toutes sortes, telles que les meilleures marques de Brandy, Gin, Vins, Liqueurs Fines, etc.

Un ordre de 1,000 Caisses de Gin Canadien "CROIX ROUGE" a récemment été envoyé à la Distillerie de Berthierville. Ce Gin est reconnu supérieur au Gin importé.

De plus, cette Maison s'occupera aussi spécialement du commerce de PROVISIONS ET EPICERIES EN GROS. Les commerçants en général, marchands, hôteliers, restaurateurs et autres auront tout avantage de transiger avec cette Maison d'affaires, qui est au seuil du Nord et qui, par sa position géographique, peut avantageusement rivaliser avec les grandes maisons de Montréal.

La différence du Fret que vous épargnerez sera énorme à la fin de l'année.

Saint-Jérôme, 7 avril 1902.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL
FONDEE EN 1859 9, COTE ST-LAMBERT

Cette compagnie d'assurance, appréciant les sacrifices que la ville de St-Jérôme s'est imposés pour se protéger contre le feu, la classe dans le tarif D moins 20 0/0, c'est-à-dire de 25 à 35 0/0 plus bas que les taux ordinaires des autres compagnies.

Placez donc vos risques sur meubles et bâtisses dans la Mutuelle de Montréal. Placez-les dans son département à système ordinaire d'assurances à taux fixe, sans mutualité, sans billet de dépôt, sans aucune responsabilité de la part de l'assuré.

Vous économiserez considérablement, votre argent restera dans le pays et vous développerez une bienfaisante institution pour la province.

Indépendante de toutes les compagnies d'assurances, elle fixe elle-même ses taux qui défient toute compétition. N'assure pas les stocks de marchandises, ni les moulins et manufactures. Un soin tout particulier sera pris de la régularité de vos polices, de leur renouvellement à échéance, du règlement de vos sinistres.

J. B. Lafleur,
Secrétaire, Montréal.

Alf. A. Laviolette,
Agent à Saint-Jérôme.

La Grande Exposition Provinciale de St-Jean, P. Q.

DU 8 AU 13 SEPTEMBRE 1902

Comme on le sait, la jolie ville de St-Jean, que l'on pourrait surnommer à bon droit la petite reine de la fertile vallée du Richelieu, est l'endroit où sera tenu, cette année, l'Exposition Agricole et Industrielle de toute la province de Québec.

A cet effet, une compagnie puissante au capital autorisé de \$500,000 dotée près des deux tiers déjà souscrits par des citoyens de St-Jean et des comtés environnants, a été formée et travaille depuis plusieurs mois, d'arrache-pieds, à en préparer l'organisation.

Rien n'a été épargné par le bureau de direction pour assurer le succès de cette entreprise dont tous les détails en apparence les plus insignifiants ont été étudiés et réglés en vue du confort et de l'agrément des milliers d'exposants et de visiteurs que ces grandes commises de l'agriculture et de l'industrie devront attirer.

Car, il ne faut pas oublier que la vallée du Richelieu, dont St-Jean est le centre, est l'une des régions de la province de Québec où la nature semble s'être complue à verser ses dons avec le plus de largesse.

Sillonée par de nombreuses voies ferrées qui en rendent l'accès facile dans toute son étendue elle offre bien, en effet, au voyageur qui la parcourt, le réjouissant spectacle d'un coin de terre béni de la Providence, où la richesse inouïe du sol le dispute à la beauté plantureuse et apaisante du paysage. On n'y retrouve pas il est vrai, de ces accidents de terrain qui dans la rapide vision du soixante mille à l'heure, surprennent et horripilent les amateurs de fortes sensations; plus modeste et plus pratique à la fois, son rôle de mère nourricière lui suffit: elle se contente de faire le bonheur et la prospérité de ses enfants.

Mais les organisateurs de l'Exposition de St-Jean n'entendent pas s'en tenir à ce seul atout pour déterminer le courant qui attire les foules. C'est pourquoi, en hommes avisés, ils ont cru devoir concilier l'utile avec l'agréable en élaborant pour toute la durée de ces fêtes, un programme d'amusements comme il ne s'en trouve pas de plus attrayants même aux Etats-Unis.

Et cela sans qu'il en coûte un centime de plus aux spectateurs qui après avoir admiré à satiété ce que l'agriculture et l'industrie modernisées ont produit de plus parfait, n'auront qu'à se retourner pour assister à des scènes de réjouissances telles qu'ascensions de ballons par le professeur Walcot et sa fille avec descente en parachute, sauts périlleux par le professeur Oscar Norin et sa sœur, du haut d'une échelle de quatre-vingt pieds dans un réservoir ne contenant que trois pieds d'eau, les tours de forces acrobatiques de la famille Eddy, l'une des plus célèbres des Etats-Unis, etc. etc.

Et il n'y aura pas que les yeux qui seront en fête, les oreilles y auront égale-

ment leur part, attendu que le corps de musique de St-Jean, dont on connaît le récent triomphe artistique, ainsi que d'autres organisations musicales de l'étranger y mettront la note harmonieuse.

Nous aurons, d'ailleurs, occasion d'expliquer plus en détail le programme que nous n'avons fait qu'esquisser dans le premier article, mais qui nous pouvons le dire d'avance, remportera les suffrages des milliers de visiteurs qui se rendront à St-Jean le 8 septembre prochain.

A Saint-Jérôme

—Un fatal accident est arrivé mardi, à St-Agathe.

M. Adélaré Sigouin, plombier, son employé, M. Eugène Salori, et MM. Courval, s'étaient rendus au Lac à l'Ile, pour une partie de pêche. M. Sigouin et MM. Courval embarquèrent dans la chaloupe et M. Salori donna une poussée à la chaloupe pour la faire quitter le rivage. Mais le poids de ces messieurs et leur bagage étant trop fort pour la chaloupe, l'embarcation pencha tellement sous la poussée, qu'elle s'emplit d'eau et tous les occupants firent un plongeon dans le lac.

M. Sigouin et les deux messieurs Courval purent regagner la rive à la nage, mais M. Salori, après avoir enfoncé trois fois, ne reparut plus.

Il y avait en cet endroit une douzaine de pieds de profondeur.

Le victime était un jeune homme de 22 ans, célibataire. L'accident, est arrivé à vingt-cinq pieds du rivage.

Aussitôt après l'accident, on organisa un parti de recherches, et le cadavre fut repêché une heure plus tard.

On demande des journaliers. S'adresser à J. E. Parent, notaire, à St-Jérôme.

—Notre ami M. S. G. Laviollette marchand de notre ville est le propriétaire d'une jument trottense qui fait honneur à son amour du sport.

Samedi le 26 juillet 1902 elle a triomphé facilement de ses concurrents, au Parc Délorimier, à Montréal. Voici le rapport:

Elvira Allerton a triomphé facilement samedi après-midi, au parc Delorimier, dans la course remise de la semaine précédente. Le résultat a été comme suit:

Elvira Allerton	1 1 1
Mamie Abbott	2 2 3
Lady C	3 4 2
Silver Queen	4 3 4

La jument de M. Laviollette aurait pu trotter beaucoup plus vite que 2.19¼ si elle eut été forcée par les autres chevaux sur la piste. Elvira est a se préparer pour les courses qui auront lieu en septembre et octobre prochains aux Etats-Unis.

VIN ST-LOUIS, BIÈRE, LIQUEURS GAZEUSES

Encore une autre ligne de marchandises dont le prix fait fureur.

UNE BIÈRE DE 1ère QUALITÉ — 80 Cts la Douzaine —

Demandez-la, essayez-la, et vous en serez très satisfaits.

Liqueurs Gazeuses, pendant les temps chauds, presque pour rien.

VIN ST-LOUIS, — 40 Cts le gallon.

C. E. LAFLAMME.

—Un accident malheureux et qui aurait pu causer la mort de plus d'une personne, vient d'arriver mardi à la beurrerie Brosseau, sur la Rivière du Nord. M. Jean Baptiste Lafleur de la Rivière à Ga-

Camille de Martigny, LL.B. C.E. Marchand, LL.L. Ancien Magistrat

de Martigny & Marchand AVOCATS

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

Hotel C.P.R.

OVIDE PERRAULT, Prop.

En face de la Gare

ST-JEROME, P. Q.

VINS, Liqueurs et Cigares de premier choix. Pension de première classe. PRIX MODERES

LA plus vaste salle d'Exposition de la ville pour les commis voyageurs.

Deux pianos sont à la disposition des clients de l'hôtel.

Prud'homme & Mailhiot

RUE LABELLE BLOC RICHARD



Poisson Frais tous les Vendredis.

Grand Magasin Départemental

R. Castonguay

Saint-Jérôme

IMMENSE REDUCTION PENDANT CE MOIS

— D'UN —

FONDS DE MARCHANDISES

Qui n'ont pu être vendues en juin à cause de la mauvaise température. Au public à profiter de cette vente à bon marché.

- Voici quelques prix:
- Blouses de 60, 75, \$1.00, sacrifiées à 39, 50, 60 cts.
 - Coton de 6, 8, 10, sacrifié à 4, 6, 8 cts.
 - Flanellette de 6, 8, 10, sacrifiée à 4, 6, 8 cts.
 - Robes de bébés de 80, \$1.25, \$1.50, sacrifiées à 65, \$1.00, \$1.20.
 - Un lot de corsets sacrifiés à 25 cts.
 - Un lot de bas de 15 cts., sacrifiés à 10 cts.
 - Un lot de chapeaux valant 50, 75, \$1.00, sacrifiés à 10 cts.
 - Un lot de hardes faites achetées chez M. Saxe & Sons, faillis, vendues à 50 cts. dans la piastre.
 - Habilllements de \$5.00, \$7.00, \$12.00, sacrifiés à \$3.75, \$5.50, \$9.00.
 - Chaussures et souliers valant \$1.00, \$1.25, \$1.75, sacrifiés à 90, \$1.19, \$1.55.

ET UNE FOULE D'AUTRES MARCHANDISES

15-3-02-1A 18-7-01-1A.

COLONNE PHARMACIE FOURNIER

Articles de Librairie

Ouverture des Classes. --- Assortiment varié de Cahiers d'Exercices, Plumes, Encre Crayons, Papeterie, Etc., Etc., des meilleures maisons de commerce. On épargnera de l'argent en achetant à la Pharmacie Fournier.

PRIX PLUS BAS QU'AILLEURS

Confiserie de Luxe

De la MONTREAL BISCUIT Co.

Une lacune qui vient d'être comblée par l'entrepreneur propriétaire de LA PHARMACIE FOURNIER. Les jeunes gens qui veulent faire un cadeau chic aux jeunes filles, et en même temps l'emporter sur un rival, n'ont qu'à leur présenter une boîte des délicieux Chocolats de la Pharmacie Fournier.

PRIX MODERES.

A LA

PHARMACIE FOURNIER

ST-JEROME, P. Q.

gnon, s'en allait en visite avec sa femme et ses quatre enfants. Arrivé à la traverse M. Lafleur prit son cheval par la bride et le fit monter sur le chaland; mais à peine le cheval eut-il mis les deux pieds de devant sur le pont, que le chaland qui n'était pas amarré commença à s'éloigner de la rive. L'eau est très profonde à cet endroit de la rivière.

Le cheval effrayé se mit à se débattre et à se dépêtrer, brisa la voiture. Mme Lafleur et ses trois aînés sont parvenus à se tirer de cette périlleuse position le pauvre bébé est mort écrasé par le cheval ou noyé.

Mme Lafleur est souffrante encore.

—Les personnes qui ont du fumier ou des cendres à vendre sont priées de s'adresser à M. S. G. Loviolette.

—Les moulins à scie de MM. Villeneuve & Cie ont recommencé leur chanson monotone et leur travaux.

On demande 25 journaliers. S'adresser à La Cie. des Moulins du Nord, à Ste-Adèle.

—L'excursion à Shawinigan a été un beau succès pour les organisateurs tout près de deux cents personnes ont pris part à ce voyage à travers l'une des plus fertiles vallées du monde. Le concert organisé pour avoir lieu à Shawinigan a été, paraît-il, un peu en abrégé ce qui n'empêche pas que notre fanfare a créé une bonne impression et que notre fin chanteur comique M. Savard a été très apprécié. Les excursionnistes sont revenus enchantés de leur voyage, se promettant de ne jamais négliger une occasion de revoir les Chutes.

A VENDRE. — Un magnifique bicyclette pour femme, presque neuf, qui a été payé \$75.00 et que son propriétaire laisserait pour \$35.00, moins que la moitié du prix. Adressez-vous à G. A. Beaulieu, à l'hôtel Beaulieu.

—M. J. E. Gagné étudiant en médecine à l'Université Laval de Montréal est en promenade chez son frère le gérant de la Banque d'Hochelaga.

—M. Arthur Boudreault d'Albany était à l'hôtel Beaulieu cette semaine.

—Avec les chaleurs les touristes affluent à Ste-Agathe des Monts. L'hon. M. St-Pierre qui vient d'être nommé juge du district de Beauharnois, est allé rejoindre sa famille au Castel des Monts.

L'hon. juge Lacoste avec sa famille passe l'été, au Castel.

—On vient d'installer dans notre ville, un système d'alarme pour les incendies. Mercredi l'on a essayé le mécanisme qui fonctionne à merveille. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est de voir les instructions sur ces boîtes d'alarme tout écrites en anglais. "Fire Alarm" etc.

Dans une ville comme la nôtre où un tiers peut-être peuvent lire et comprendre la langue de Shakespeare, nous aurions préféré avoir ces instructions en français.

—Le *Journal* annonçait, jeudi matin, la fondation très prochaine d'un organe quotidien, conservateur, M. L. H. Taché ancien secrétaire de l'hon. J. A. Chapleau,

candidat dans Témiscouata aux dernières élections serait le fondateur du nouveau quotidien qui s'appellerait l'*Opinion*.

—James O'Brien qui vient de mourir dans des circonstances si tragi-ques était le beau-frère de M. Mullarkey gérant de la Boston Rubber Company et le père de notre ami M. Eddie O'Brien employé à la manufacture de caoutchou M. et Madame Mullarkey sont partis mercredi pour assister aux funérailles.

—La température est propice pour la fenaison, aussi plusieurs de nos cultivateurs ont fini "leurs foins." C'est au moins quinze jours en retard avec les autres années.

—Mademoiselle Alphonsine Nantel est en promenade à Montréal pour un huitaine.

—Les nombreux amis de M. Armand de Montigny apprendront avec plaisir qu'il se rétablit promptement, il espère avant longtemps pourvoir quitter l'hôpital pour revenir à St Jérôme.

MELASSE MELASSE

Nous sommes à recevoir notre dernier lot de melasse Barbade de la récolte 1902 la qualité est très belle et nos prix sont des plus pas.

C. E. LAFLAMME.

—Lors de l'incendie des entrepôts de M. Eusèbe Gibeault. Le Dr Henri a dit: "L'eau de l'aqueduc est assez sale qu'elle alimente le feu."

Où est le sel dans cette farce?

—Notre ami, M. J. B. Primeaux de Ste-Eustache, inspecteur d'écoles pour le district, est l'heureux père d'une fille qui a nom Marie-Andrée Evelina-Simone et qui a vu le jour le 8 courant. Le parrain a été M. A. Paquette et la marraine, Mademoiselle Evelina Lanouette de Montréal.

Monsieur l'abbé Piette, de St-Jean-Baptiste, a baptisé l'enfant.

Nos sincères félicitations aux heureux parents.

—Ovide Perrault propriétaire de l'hôtel C. P. R. qui avait perdu une superbe vache, samedi dernier, n'a pu la retrouver que mercredi cette vache qui était en pacage au parc Desjardins a été trouvée presque mourante. Elle avait les jambes prises dans des racines. Depuis cinq longs jours, elle n'avait ni bu ni mangé.

—On a eu beaucoup de peine à la retirer sa fâcheuse position.

—Mardi dernier, M. Em. Gascon employé chez M. Bruno Beaulieu, a été victime d'un sérieux accident au fourneau à chaux que M. Beaulieu possède à Ste Anne-des-Plaines.

Aidé d'un compagnon, il était à déplacer une grosse pierre, lorsque, en faisant un faux mouvement, la pierre tomba avant qu'il eut eu le temps de lâcher prise et le malheureux Gascon eût trois doigts affreusement broyés.

On le transporta immédiatement chez lui, ou le Dr Ludger Labelle, mandé en toute hâte, lui prodigua ses soins. Le Dr. Labelle, fit appeler le Dr Vanier et l'amputation de deux doigts ayant été jugée nécessaire, l'opération fut faite aussitôt.

Le blessé est aujourd'hui aussi bien que possible, dans les circonstances.

—L'excursion du Mess des Sergents du 65e Rég. de Montréal, Ste-Agathe a eu un succès sans précédent. Les excursionnistes étaient très nombreux. Plusieurs de nos concitoyens ont pris part à cette excursion et tous se déclarent enchantés de la superbe journée qu'ils ont passée avec nos joyeux et si galants militaires.

Au Sergent-major Scott, au clairon-major Tison, à tous les dévoués sergents, musiciens et membres du corps de clairons et tambours nous offrons nos remerciements et nos félicitations, au nom de leurs hôtes de Saint-Jérôme, pour leur bonne et franche hospitalité.

M. L. L. Grondines, l'aimable propriétaire de l'hôtel Godon, a montré aux excursionnistes qu'il sait bien faire les choses—pour nous servir d'une expression chère au regretté major Chs. E. T. de Montigny.

Tous les sergents et leurs invités logeaient à son hôtel et personne n'a pu trouver le moindre sujet de plainte contre ce modèle des hôteliers.

Le Castel-des-Monts a eu sa part de patronage et M. Ls. Beaulieu, qui en est le propriétaire, a reçu les excursionnistes avec sa gentillesse habituelle.

L'hôtel Sauvé l'hôtel Guindon ont aussi eu une grande affluence d'excursionnistes.

En somme, la journée a été agréable aux visiteurs et fructueuses pour tous les hôteliers et restaurateurs de Ste-Agathe.

—Qu'on oublie pas que c'est dimanche prochain que doit avoir lieu l'excursion de St-Jérôme à Huberdeau, sous le patronage du Rév. P. Gapihan.

C'est une occasion unique pour visiter cette partie du Nord.

—M. et Mme J. D. Guay, de notre ville et M. et Mme L. P. Lassonde, de Lrois-Rivières, sont allés passer quelques jours de villégiature à Saint-Faustin.

—M. Joseph Ratelle beurrier à l'emploi de M. Edmond Brosseau, a failli noyer son cheval, au même endroit où M. J. Bte Lafleur a perdu son enfant.

MALADIE DE CŒUR

Les PILULES DE LOUGUE VIE du CHIMISTE BONARD, remède infaillible pour guérir toute affection du cœur. *Echantillon envoyé sur réception de 2c.* Adressez LA CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

A ST-GERARD DE MONTARVILLE

—A l'hôtel L. N. Fortier à St Gérard de Montarville (Kiamika), étaient de passage la semaine dernière: Melle Alphonsine Melançon de Montréal, MM. J. E. Parent, N. P., de St-Jérôme, Cléophas Chaboillez de L'Annonciation, M. Doré et son fils en excursion dans le Nord.

—Bientôt on verra une nouvelle église s'élever ici, où l'on trouve le meilleur sol du Nord. Il y a déjà un vaste hôtel tenu par M. L. N. Fortier, qui sait très bien accommoder les touristes et le public en général. M. Pierre Lacasse y tient un magasin général tout en exploitant une ferme de valeur.

M. Victor Dufort, propriétaire de moulins à farine, à scie, à planer, etc., est à la disposition du colon pour l'aider à l'érection de ses bâtisses.

FEUILLETON

45

LES

Jetons Mystérieux

PREMIÈRE PARTIE

LA FÉE DES SAULES

XXI

—Ce qu'il y a? il y a, parbleu! la chose la plus incroyable, la plus invraisemblable, la plus renversante, la plus abracadabrante, qui se puisse imaginer.

—Quelle chose?

—Mon nom dans ce testament.

—Ton nom! Allons donc! répliqua Jacques incrédule.

—Ecoute: Dix mille francs à Pascal Saunier, mon ancien secrétaire, sortant des prisons de Nîmes, afin qu'il puisse entreprendre quelque chose, essayer de vivre honnêtement en travaillant, et ne pas retomber dans les errements qui lui ont été si funestes. Eh! bien, qu'en distu?

—Je dis que feu M le comte était une bonne vieille bête au fond! Il s'intéressait à toi, c'est superbe! Tu lui dois une gratitude éternelle, et tu n'as qu'un seul moyen de t'acquitter envers lui, de lui payer ta dette de reconnaissance. C'est de porter sur son tombeau une couronne d'immortelles de trois francs dix sous!

—Je n'y manquerai pas!

Et les deux misérables eurent un nouvel et inextinguible éclat de rire.

"Article dixième et dernier, reprit Pascal: Dix mille francs pour les frais de mon enterrement." Passons à la fortune inconnue, ce qui doit être la partie la plus intéressante du testament. Attention, je lis: "Quand à ma fortune ignorée, elle atteint le chiffre de quatre millions huit cent mille francs, représentés par des billets de la Banque de France. Les six portefeuilles qui contiennent ces billets, partagés en sommes égales de huit cent mille francs, sont renfermés dans un endroit secret.

Pascal regarda Jacques dont les yeux s'étaient démesurément ouverts.

—Quatre millions huit cent mille francs, déposés dans un endroit secret. balbutia le médecin.

—J'avais bigrement raison d'affirmer que ces deux mots: *Fortune ignorée* étaient gros de mystère!

—Continue! continue j'ai hâte de savoir.

En disant ce qui précède Jacques semblait en proie à une surexcitation extraordinaire. Ses pommettes s'empourpraient. Ses prunelles s'allumaient. Pascal, très ému de son côté, reprit sa lecture avec fièvre.

—"Ici, et pour ne pas laisser après moi la réputation d'un homme au cerveau mal équilibré, je dois expliquer le motif de ma conduite.

"A l'âge de quarante-cinq ans, seul comme je le suis aujourd'hui, n'ayant

point de parents proches ou éloignés, par conséquent aucun héritier naturel, je me pris d'amour pour une jeune fille orpheline sans fortune, que j'épousai. J'avais le légitime espoir que prenant pour femme Jeanne de Rouvray, jeune, charmante, et que j'adorais, je me verrais revivre dans mes enfants. En effet, une année après cette union sur laquelle je fondais tous les espoirs de ma vie, Jeanne de Rouvray, comtesse de Thonnerieux, me donna une fille. Cette naissance m'enivra d'une joie si profonde, que je résolus d'en témoigner ma reconnaissance à Dieu en la faisant partager à d'autres. Un moyen se présentait d'atteindre ce but, c'était d'assurer une fortune à tous les enfants qui, dans l'arrondissement que j'habitais, seraient nés le même jour que ma fille Marie. D'accord avec Mme Thonnerieux, je disposai à cet effet d'une somme importante, que je grossis plus tard quand le malheur eut fait le vide dans ma maison, et qui atteint aujourd'hui le chiffre de quatre millions huit cent mille francs.

— Les enfants inscrits sur les registres de l'état civil du sixième arrondissement comme venus au monde à la même date que ma fille étaient au nombre de six. Donc une somme de huit cent mille francs se trouve acquise à chacun d'eux et je dois lui verser cette somme le jour de sa majorité.

Pascal continua :

— Si je venais à mourir avant l'époque où ils atteindront cette majorité, la part d'héritage afférente à chacun d'eux lui serait remise par mon exécuteur testamentaire.

— Voulant soustraire des capitaux que je considérais comme ne m'appartenant plus aux chances de perte si nombreuses à une époque troublée par des bouleversements continus ; désireux d'éviter qu'ils puissent être compromis et diminués dans des placements sûrs en apparence, mais aléatoires en réalité, j'ai trouvé sage de sacrifier les intérêts pour assurer l'intégrité du capital j'ai déposé la part de chaque enfant dans un endroit secret.

La sueur coulait du front de Pascal. Sa gorge était sèche. Un tremblement nerveux agitait ses mains, il s'arrêta pendant un instant.

— Continue ! continue donc ! dit Jacques d'un ton presque impérieux.

Le jeune homme vida d'un seul trait un grand verre rempli d'eau fraîche, et poursuivit :

— Un mois après la naissance de ma fille, j'appelai près de moi les chefs des familles des six enfants inscrits au registre des naissances de mon arrondissement et, sans leur révéler le chiffre de la somme à toucher, je remis à chacun d'eux une pièce d'or, ou plutôt une médaille commémorative, frappée tout exprès qui devait être par lui donnée à son enfant, pour être, vingt et un ans plus tard, présentée par celui-ci soit à moi, soit à mon exécuteur testamentaire. Ces médailles portent sur leur face un numéro d'ordre, le millésime de l'année, et la date du jour de la naissance de ma fille ; sur l'autre face, le numéro d'ordre répété, et trois mots gravés au-dessous les uns des autres.

Jacques Lagarde avait saisi la médaille d'o posée sur la table, et la dévorait des yeux tandis que Pascal continuait :

— Sur la présentation de cette médaille et des pièces établissant son identité, chaque enfant touchera la somme à lui affectés par mon testament. Si j'ai cessé de vivre à cette époque mon exécuteur testamentaire aura mission de mander auprès de lui les intéressés ; il prendra les six médailles, ainsi que celle placée dans le coffre où je dépose mon testament et, les rangeant l'une à côté de l'autre, par numéros d'ordre, il pourra lire les trois lignes formées par les mots gravés sur chaque médaille. Les phrases constituées par ces trois lignes indiqueront l'endroit où se trouvent cachés les quatre millions huit cent mille francs. Si au moment de l'ouverture de mon testament l'un ou plusieurs des trois héritiers n'existaient plus, la part ou les parts des décédés seraient partagées également entre les survivants. Il faut tout prévoir : Si, par suite du décès de l'un ou de l'autre de ces enfants, une ou plusieurs médailles venaient à manquer et empêchaient de reconstituer les phrases indiquant l'endroit où se trouve la fortune, mon notaire, qui est mon exécuteur testamentaire, se rendrait à la salle de travail de la Bibliothèque nationale et demanderait communication d'un volume intitulé : Le TESTAMENT ROUGE, Mémoires du sieur de Laflamme, pour servir à l'histoire de Son Eminence le Cardinal de Richelieu, premier ministre de sa Majesté très chétienne le Roy Louis XIII, Publié à Amsterdam, anno Domini 1674.

La voix de Pascal était devenu hale-tante, presque indistincte. Un frisson passait sur la chair. Une indicible émotion s'emparait de tout son être. Pour la seconde fois il s'arrêta.

— Va donc ! Va donc ! commanda Jacques.

L'ex-secrétaire du comte de Thonnerieux reprit :

— Etant en possession de ce volume, il l'ouvrira à la vingtième page et résumera en une seule ligne les mots et les lettres qu'il y verra soulignés à l'encre rouge. Il continuera le même travail sur les trois pages suivantes, et les mots alignés formeront les trois phrases gravées sur les médailles, phrases qui lui indiqueront clairement l'endroit où se trouve déposée la fortune des six enfants.

— Tonnerre ! s'écria Jacques Lagarde, en se levant très pâle et les yeux flamboyants. Il me semble que je fais un rêve ! A nous les millions, Pascal ! a nous ! à nous seuls ! Comprends-tu ?

— Oui, pardieu ! je comprends ! répliqua le jeune homme, envahi comme Jacques par la fièvre de l'or. Le hasard fait tomber dans nos mains le secret du comte ! Le Testament rouge de la Bibliothèque nationale va nous apprendre en quel endroit les millions sont cachés !

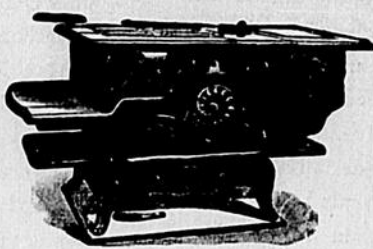
— Avant un an, disais-tu tout à l'heure, nous serons riches de trois millions ! reprit Jacques. Tu te trompais, car avant huit jours, nous en aurons presque cinq ! A quoi bon désormais m'incarner en docteur Thompson ? Marthe Grandchamp ne nous est plus utile !

(A suivre)

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

Glacières,
Poeles de Cuisine
. . . et autres,
Courroies
pour Moulins,
Scies Rondes,
Dynamite,
Etc., Etc.



Ferronneries,
Peintures,
Vernis,
Faïence,
Poterie,
Verrerie,
Ferblanterie,
Etc., Etc.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.
BICYCLETTES **RED BIRD**, de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Faulx, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE,
18-7-01—1A.

ST-JEROME

JOS. LACHAPELLE

CONSTRUCTEUR D'AQUEDUCS
ST-JEROME, P. Q.

M. LACHAPELLE, qui a construit un grand nombre d'aqueducs dans la province, et notamment celui de Saint-Jérôme, qui donne entière satisfaction au public de la ville, est prêt à fournir

DES SOUMISSIONS

pour la construction d'aqueducs en fer ou en bois, pour canaux d'égouts, etc.

M. LACHAPELLE s'occupe aussi de la construction des ponts.

A VENDRE

Une machine complète pour percer les tuyaux en bois. Il y a NEUF TARIÈRES de la grosseur d'un pouce et demi jusqu'à cinq pouces. Cette machine est en vente à très bon marché.

S'adresser immédiatement à

JOS. LACHAPELLE,

18-7-01—1A.

ST-JEROME, Co. DE TERREBONNE, P. Q.

Bureau de Poste, B. 114.

ETABLI EN 1880.

Téléphone Bell No 54.

Chs. Elie Laflamme

MARCHAND, Gros et Détail

Vins, Liqueurs, Provisions, Farines, Grains, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

SUCCURSALE à l'ANNONCIATION, P. Q.

ALDERIC LABELLE, GERANT.

18-7-01—3M.

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

ST-JEROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GÉNÉRAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Dîner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Poles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina. MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.

18-7-01—1A.

D. LEONARD

NOTAIRE

Sainte-Monique, - Co. Deux-Montagnes.

HOTEL BEAULIEU

LS. BEAULIEU PROP.
PRES DE LA GARE

SAINT-JEROME, P. Q.

18-7-01—1A.